

Informations Certibiocide désinfectant

Durée de validité	5 ans
Délai d'application, lors d'un nouveau recrutement de pers.	6 mois et 1/10 des effectifs
Certificat délivré jusqu'au 31/12/2023	Valable jusqu'à la fin de validité indiquée sur le certificat
Certificat obligatoire	Vente de produits aux professionnels

Certificat non obligatoire	Si produit utilisé pour le grand public et les professionnels dont la seule différence est le conditionnement du produit
-------------------------------	--

Création application certibiocide

- *Vérifier la validité du certificat
- *Chercher un centre de formation
- *Déclaration annuelle *Télécharger son certibiocide

Déclaration professionnels concernée par le certibiocide

- *Entreprise concernée par le certibiocide déclare
annuellement (avant 31/03) sur l'application
- *Distributeur tienne un registre de vente (produit
et quantité vendue + n° certificat biocide)



Dérogation certibiocide

- *Produit **utilisé** par les personnels :
- des **services incendie et de secours**
- **militaires**
- **personnels recrutés en renfort** par les
service chargés de la lutte antivectorielle
en période d'épidémie

Certibiocide Désinfectants
TP 2, 3, 4 (1 j) - 01/01/26

Les détenteurs du certibiocide

